

Projet H2V Marseille Fos

Usine de production d'hydrogène bas carbone et de e-méthanol à Fossur-Mer et son raccordement électrique

Réunion de clôture de la concertation préalable 19 décembre 2023



Claude Chardonnet Modératrice Systra

Programme de la réunion

- Mots d'accueil
- Rappel du cadre de la concertation et du projet Echanges avec la salle
- Synthèse des principaux sujets abordés lors de la concertation Echanges avec la salle
- Premiers enseignements tirés par le maitre d'ouvrage Echanges avec la salle
- Interventions des partenaires
- · Premiers enseignements tirés par les garants





René Raimondi Maire de Fos-sur-Mer



PREMIÈRE PARTIE

Rappel du projet et du cadre de la concertation



Vincent Delcroix Garants CNDP

LE RÔLE DES GARANTS

Toute personne a le droit de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

- La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est une autorité administrative indépendante chargée de l'information et de la participation du public aux décisions ayant un impact sur l'environnement.
- L'objectif de la concertation : débattre de l'opportunité, des caractéristiques et des enjeux du projet.
- Les garants sont neutres et indépendants.
- Le rôle des garants, bras armé de la CNDP pour les concertations :
 - veiller à la qualité et à la sincérité de l'information ;
 - recommander le meilleur dispositif possible d'information, de mobilisation et de participation;
 - observer la façon dont la concertation se déroule ;
 - rappeler si nécessaire le cadre ou les règles de la concertation ;
 - rendre compte.



La coordination des concertations







Trois porteurs de projet ont saisi indépendamment et à quelques semaines d'intervalle la CNDP. Les projets sont localisés sur le même site de la ZIP de Fos-sur-mer.

- La CNDP a confié aux garants de la concertation Carbon une mission de coordination des concertations.
- Les impacts cumulés sur l'eau, l'électricité, la biodiversité, le logement, la formation et la circulation routière sont au cœur du dispositif de coordination :
 - Détermination et mise à disposition des données cumulées des trois projets ;
 - Interrogation des acteurs concernés;
 - Mise à disposition des données et des réponses des acteurs concernés;
 - Réunions thématiques « renforcées » et communes.



https://www.debatpublic.fr/coordination-des-concertations-carbon-h2v-gravithy-4495



Daniel Moutet

Président

Association de Défense et de Protection du Littoral du Golfe de Fos

PROJET DE LIAISON FOS/SALON SYNTHESE DU DOSSIER DE SAISINE DE LA CNDP JUIN 2019

ENJEUX DE MOBILITES ET DE DEPLACEMENTS UN RESEAU ROUTIER CONGESTIONNE

- Au regard des perspectives d'évolutions socio-économiques du territoire, à l'horizon 2030 une augmentation très significative des déplacements au sein du périmètre étudié est prévisible,
- Ainsi, en 2030, sur la RN569 à hauteur d'Istres, le trafic devrait croitre de 21 pour cent pour atteindre 39 500 véhicules/jour environ. En effet, bien que la part modale du ferroviaire tendra à augmenter très sensiblement du fait des projets en cours, le fonctionnement propre à la couronne logistique de la ZIP génèrera une augmentation de trafic.
- La congestion déjà importante actuellement va s'amplifier car les caractéristiques de l'axe RN569 et RN568 ne permettront pas d'absorber une augmentation des trafics prévue.
- L'aggravation de la congestion de la RN569 et RN 568 se traduira par un allongement de l'heure de pointe et une propagation des perturbations de circulation au réseau de voiries secondaires.
- Cette saturation du réseau ne permet pas d'offrir une bonne desserte de la ZIP de Fos et dégrade les conditions de vie (nuisances, pollutions,..) des riverains et habitants des communes traversées. Elle pénalise également la desserte des communes de Miramas, Istres et Fos-sur-Mer.

LE CONSTAT : UN RESEAU ROUTIER ACCIDENTOGENE

- Le réseau routier actuel présente un taux d'accident deux fois supérieur au taux de référence pour ce type de voie, notamment sur la RN569 et la RN568 Nord. Cette accidentologie s'explique notamment par les caractéristiques techniques des itinéraires (route bidirectionnelle, carrefours à niveau, accès directs à la voirie) qui ne sont pas adaptées aux trafics supportés. Le fort taux de poids lourds contribue à expliquer la gravité des accidents. La section centrale de la RN569 constitue la section la plus dangereuse du secteur d'étude, avec un taux d'accident mortel de 66% (pour une référence de ce type de voie à 25%).
- Des équipes d'intervention peu efficaces en cas d'accident : exercice <u>Plan Particulier</u> d'Intervention du 2 décembre 2004 de simulation d'un accident au sein de la raffinerie ESSO, classée « SEVESO Seuil haut » : effectifs de police insuffisants, difficulté pour les TMD et PL à faire demi-tour, exercice éloigné de la réalité, alarmes inaudibles et manque d'informations pour la population.

RISQUES SUPPLEMENTAIRES LIES A LA BASE AERIENNE 125

- A cela, s'ajoute le survol à environ 300 mètres d'altitude des avions militaires des installations industrielles
- En cas de chute d'un aéronef de la base aérienne d'Istres qui tomberait sur une industrie pétrochimique, la catastrophe serait assurée. Il ne se passe pas un jour pratiquement avec le survol de ces avions à très basse altitude qui tournent en passant sur le GIE de la Crau, SPSE et ESSO en survolant aussi la ville de Fos sur Mer et pour atterrir sur la base aérienne d'Istres.





LE CONSTAT : UN RESEAU ROUTIER SOURCE DE NUISANCES POUR LES POPULATIONS

La fréquentation du réseau routier du territoire, notamment par les nombreux poids lourds transitant depuis ou vers la ZIP, couplée à la localisation de ces axes routiers à proximité des centres urbains des communes de l'Ouest de l'Etang de Berre, sont sources de nuisances importantes pour les riverains.

Ces nuisances sont principalement dues à :

- > L'exposition aux pollutions industrielles
- >L'exposition aux nuisances sonores
- > l'exposition à la pollution de l'air du au trafic routier qui va s'accentuer très fortement sur les communes de Fos sur Mer, Istres, Miramas

BOUCHONS REPETITIFS DEPUIS LE ROND POINT DE LA FOSSETTE



RN 568



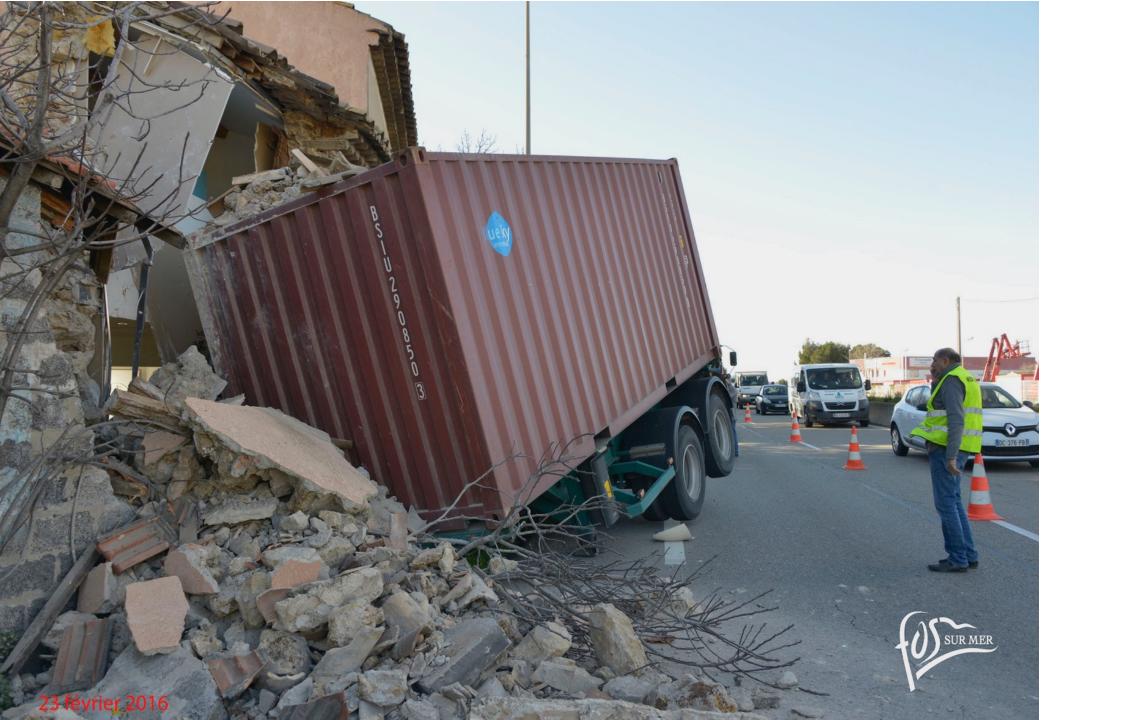




ACCIDENT







La Réalisation du réseau routier c'est demain

- Nécessité absolue du contournement Martigues / Port de Bouc ainsi de la voie rapide Fos/Salon avec le contournement de Fos sur Mer par le Barreau des Etangs
- Depuis 2004, rien n'a été fait si ce n'est les 4 grands ronds-points Fossette, SPSE, les Vallins et St Gervais qui sont toujours accidentogènes
- 10 000 emplois sur la zone Industrialo-Portuaire
- 160 hectares de construction des 3 plus grandes industries va occasionner d'importants travaux de fin 2025 à 2030 environ.
- L'expérience du PPI de 2004 nous laisse entendre qu'avec les projets en cours et l'intensification de la circulation, nous serions confrontés à des problèmes beaucoup plus conséquents : Arrivée des secours tardive, évacuation de la population, approche des sites industriels.

CONCLUSIONS

 Autant pour les secours afin de parvenir sur ces sites, que pour les Fosséens, pour pouvoir évacuer la ville avec les routes fermées à la Fossette, au feu rouge de Moralès et au rond-Point des ânes à Istres, comment les Fosséens vont pouvoir vivre sans ces routes à l'avenir?

PROPOSITIONS D'ADPLGF SUR LE PROJET ROUTIER

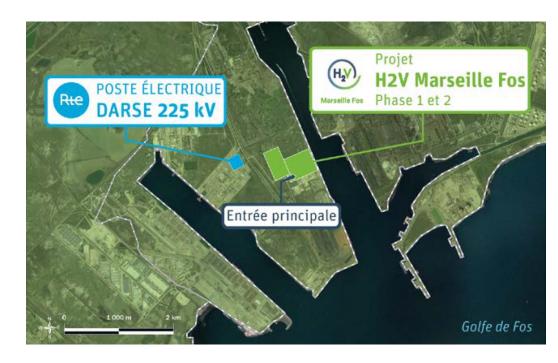
- CONTOURNEMENT DE MARTIGUES/PORT DE BOUC
- CONTOURNEMENT DE FOS SUR MER PAR LE BARREAU DES ETANGS AVEC LA LIAISON FOS/SALON



François Guillermet Directeur du projet H2V Marseille Fos

Un projet au service de la décarbonation du territoire

- ✓ Un emplacement stratégique idéal, au cœur de la zone du Caban-Tonkin du port de Marseille-Fos, pour :
 - Alimenter en hydrogène bas carbone les industries de la zone industrialo-portuaire
 - Développer des solutions propres pour le transport maritime et aérien (production de carburants de synthèse pour les compagnies maritimes et de carburants d'aviation durable)



- ✓ Un projet faiblement émetteur de gaz à effet de serre :
 - Une production d'hydrogène par électrolyse de l'eau grâce à de l'électricité bas carbone
 - o Une production de e-méthanol à partir de l'hydrogène produit sur site et de CO₂ industriel capté
- ✓ Le projet contribuerait à positionner le territoire comme une région leader dans le déploiement de l'hydrogène bas carbone et des e-carburants en France et en Europe



Les chiffres clés du projet

6 unités de production d'hydrogène bas carbone
 84 000 tonnes d'hydrogène bas carbone produites par an

1 unité de production d'e-méthanol 130 000 à 140 000 tonnes d'e-méthanol produit par an

Plus de 800000 tonnes de CO_2 évitées par an

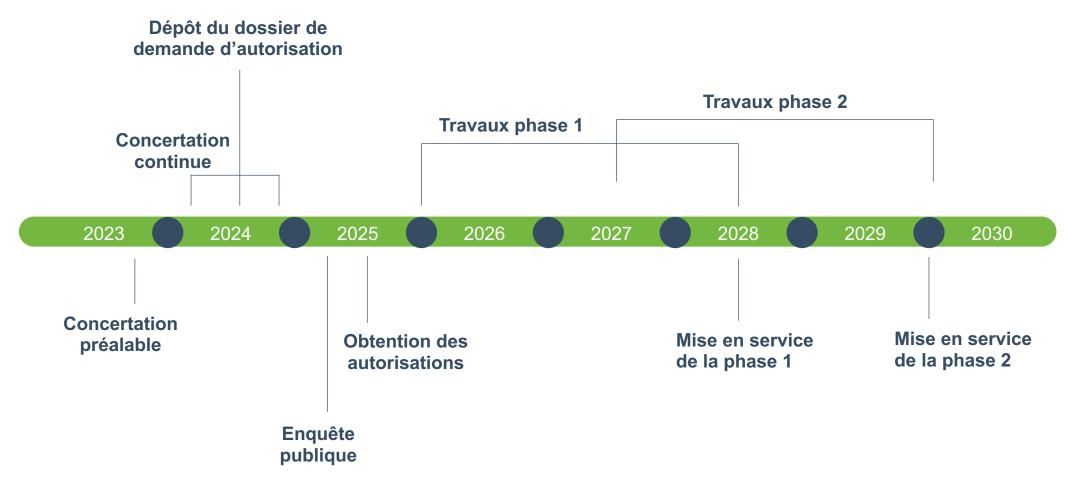
265 emplois directs et indirects

910 millions d'euros d'investissement total

Une mise en service de la phase 1 en 2028 et de la phase 2 en 2030



Le planning prévisionnel du projet







Échanges avec la salle

Claude Chardonnet Modératrice Systra

Les dates et le périmètre de la concertation préalable

Une concertation préalable à l'enquête publique décidée par la **Commission nationale du débat public** après sa saisine obligatoire par H2V et RTE

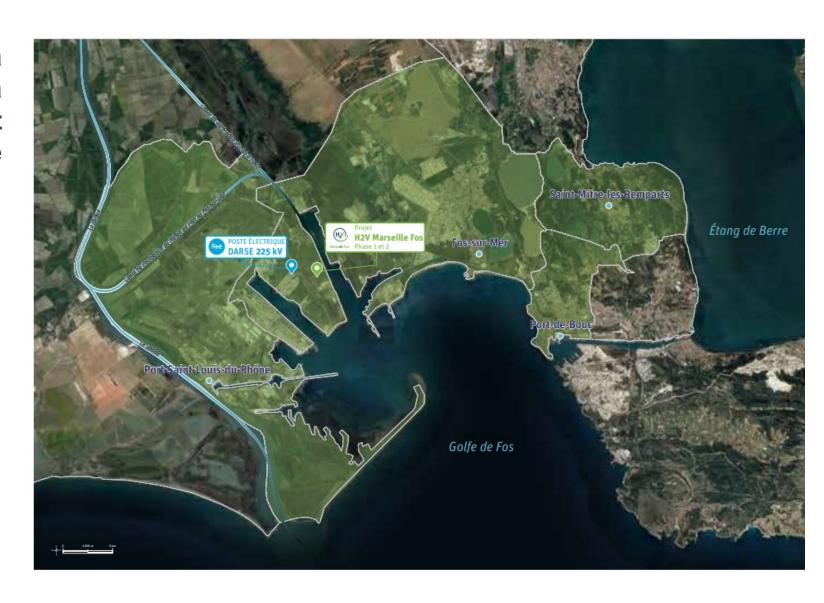
Dates de la concertation : du 30/10 au 22/12/2023

Périmètre de la concertation :

- Fos-sur-Mer
- Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Port-de-Bouc
- Saint-Mitre-les-Remparts

Périmètre de l'information et mobilisation:

Arrondissement d'Istres = 21 communes

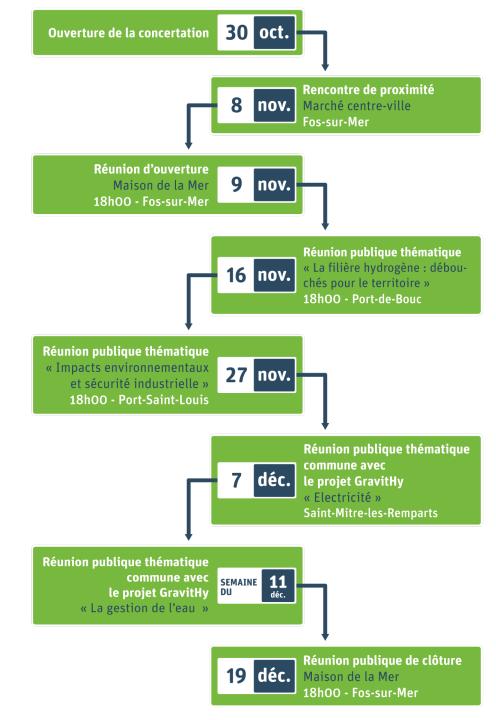


Les rendez-vous de la concertation

- 2 réunions généralistes
- 2 réunions publiques thématiques
- 2 réunions publiques thématiques en commun avec la concertation GravitHy (électricité + gestion de l'eau)
- 4 rencontres de proximité, dont 2 avec les publics jeunes
- 1 visite du site sur inscription

A l'issue de la concertation

- Bilan des garants sur le site de la CNDP, dans un délai d'un mois après la fin de la concertation (jusqu'au 22/01/2024)
- Enseignements de la concertation, au plus tard deux mois après la publication du bilan des garants (jusqu'au 22/03/2024)



Les chiffres de la concertation à ce jour

Fréquentation des rencontres avec le public :

- 6 réunions publiques : 275 participants
- 4 rencontres de proximité : environ 120 personnes sensibilisées

Participation du public à distance :

- 1 173 visites du site internet
- 29 contributions dont :
 - 20 questions et 9 avis
 - 12 transmises par le coupon T attaché au dépliant, 17 transmises par le site internet de la concertation

Les supports de la concertation:

- 21 524 exemplaires du dépliant de la concertation distribués par boitage au sein du périmètre de la concertation
- 130 exemplaires du dépliant de la concertation distribués lors des rencontres
- 89 exemplaires du dossier de concertation et de sa synthèse



Les chiffres de la concertation

La communication autour du projet et de la concertation:

- 1 exposition permanente en mairie de Fos-sur-Mer et 1 exposition itinérante (à Port-Saint-Louis-du-Rhône, Saint-Mitre-les-Remparts et Port-de-Bouc).
- 200 affiches distribuées aux commerçants
- Des relais par les municipalités : magazines de la Ville, site internet, réseaux sociaux ...











Échanges avec la salle



DEUXIÈME PARTIE

Synthèse des principaux sujets abordés

Séverine Dumont Systra

Sur la concertation

Des remarques sur le périmètre de la concertation

- « Lors de la concertation Carbon le périmètre intégrait les communes d'Istres et Martigues, je me demande pourquoi ce n'est pas le cas ici »
- « Il aurait été intéressant de faire un débat public national sur le thème de l'hydrogène »
- « Les impacts du projet sont très locaux, ce n'est pas nécessaire d'étendre le périmètre de la concertation. »

Un dispositif d'information efficace

« Nous avons découvert le projet grâce à l'expo à la mairie de Fos-sur-Mer. »

« J'ai vu la concertation dans le magazine de la ville. »

« J'ai reçu le dépliant dans ma boite aux lettres et j'ai tout lu, car je suis une consommatrice éclairée. »

Une demande de transparence sur la parole du public

- « Je trouve que le délai entre les réunions et la publication des comptes-rendus est trop long. »
- « Le temps d'expression accordé au public est trop faible, il faut rééquilibrer les choses ! »
- « La publication de verbatims exhaustifs serait plus adapté au cadre de la concertation. »



Sur l'opportunité du projet

Un intérêt pour la production d'hydrogène

- « Allez-vous exporter l'hydrogène produit localement ? »
- « Je comprends que l'hydrogène est une véritable valeur ajoutée pour remplacer le carbone dans les process industriels. »
- « L'arrivée de nouvelles usines pour décarboner la zone est une bonne chose car elle est particulièrement polluée par des industries vieillissantes produisant beaucoup de gaz à effet de serre. »
- « Ma famille habite à Fos-sur-Mer depuis six générations. Un projet comme le vôtre, il était temps !

Une convergence sur l'importance de gagner en indépendance énergétique

« Je salue les actions mises en place en faveur de la décarbonation et de l'amélioration des nouvelles technologies sur le territoire. »

Sur les caractéristiques du projet

Un intérêt du public pour la captation de CO2

- « La ville de Fos-sur-Mer est l'une des plus polluées de la région ! »
- « Avez-vous déjà passé des accords avec des industriels de la zone pour capter leur CO2 ? »
- « C'est une bonne chose de récupérer le CO2, c'est en phase avec les principes de l'économie circulaire. »

Des expressions concernant la production de e-méthanol

« Est-ce que le e-méthanol pourrait servir dans le secteur de l'aviation ? »

« Je trouve que la production de e-méthanol est très pertinente, notamment pour décarboner la liaison avec la Corse. »

Une question sur l'origine et l'acheminement des matières premières et matériaux

« D'où viendront les matériaux que vous allez utiliser pour la construction de l'usine ? »



Sur les caractéristiques du projet

Des demandes de précision sur le mix et la consommation en électricité

« Avez-vous prévu de construire des installations de production d'énergies renouvelables, ou bien allez-vous les acheter sur le réseau ? »

« Pourquoi avoir fait le choix d'une production catalytique ? »

« Les 2 100 MW nécessaires représentent plus de deux fois la centrale thermique de Martigues. Il y a un décalage entre le besoin de puissance exprimé et la puissance disponible. »

Des interrogations sur la consommation en eau

« Où sera prélevée l'eau nécessaire à la production d'hydrogène ? Et quelle quantité sera prélevée ? »

« Il serait plus pertinent d'envisager des alternatives comme le dessalement de l'eau de mer plutôt que le recours au pompage sur les grands canaux. »

Sur les impacts du projet sur l'environnement

Des questions sur le classement Seveso seuil haut

« Les Plans de Prévention des Risques se multiplient sur le territoire, c'est à ne plus rien comprendre... »

« Quels sont les retours d'expérience sur les risques industriels des installations d'hydrogène en Europe ? »

Des expressions concernant la santé humaine

« Je voudrais savoir si une étude sur l'impact cumulé des polluants sur la santé a été réalisée, notamment sur la santé des salariés de la zone industrialo-portuaire. »

« Je suis asthmatique, donc c'est une bonne chose si ce projet peut s'implanter »

« Le projet va-t-il réduire les risques de cancers et malformations liés à la pollution sur Fos-sur-Mer ?

Des préoccupations sur les mesures compensatoires

« Il est difficile de trouver des sites de compensation. Est-ce que les terrains envisagés pour la compensation sont bien locaux ? »

« Je constate que malheureusement les compensations de ce type de projet sont souvent d'ordre financières et ne relèvent presque jamais du déplacement d'espèces. »



Sur les impacts du projet sur le territoire

La perspective de création d'emploi sur le territoire

« Employer des salariés de la région PACA est une priorité, y compris pendant la période de travaux au cours de laquelle les entreprises font souvent appel à des travailleurs étrangers. »

« Le taux de chômage sur le territoire a augmenté, recruter à proximité doit être une priorité. »

« Est-ce que le projet va créer des emplois ? Combien ? »

Des questions sur la formation et l'alternance

« Est-ce que vous recrutez aussi des jeunes en alternance ? »

Des attentes sur les capacités d'accueil des nouveaux salariés

« Est-ce que vous discutez avec les communes du territoire afin de construire des logements pour les futurs salariés ? »

Sur les impacts du projet sur le territoire

Des attentes fortes concernant le trafic et la circulation autour du site

« Les dessertes routières du territoire sont saturées depuis des années... Qu'attend l'Etat pour les routes ? »

« Avec ces trois nouvelles usines, sur les routes ça va être la panique totale et complète ! »

« L'Etat doit réaliser un effort pour mettre en place un réseau routier qui soit convenable et avoir une desserte portuaire qui soit digne de ce nom. »

Une volonté de voir se développer des alternatives à la voiture

« Le développement des axes routiers ne constitue pas de solution pérenne pour le territoire. Nous avons besoin d'alternatives, de transports en commun et de pistes cyclables. »

- « Quelles solutions de transport proposez-vous à vos futurs salariés »
- « Pouvez-vous réfléchir à la mise en place de navettes privées pour transporter les salariés ? »



Échanges avec la salle



TROISIÈME PARTIE

Premiers enseignements tirés par les maîtres d'ouvrage H2V et RTE, et prochaines étapes



Alexis Martinez Directeur Général de H2V



François Guillermet Directeur du projet H2V Marseille Fos

Les enseignements de la concertation

Sur le dispositif :

- Les rencontres de proximité ont été une opportunité pour rencontrer des publics variés de manière informelle, avec parfois des échanges approfondis.
- La distribution généralisée des dépliants de la concertation a permis d'informer largement le public et de lui donner la possibilité de participer via une carte T (la majorité du public rencontré en concertation dit l'avoir reçu).
- De nombreuses personnes ont dit avoir pris connaissance du projet à travers les magazines municipaux et les **relais des Villes** sur leurs réseaux sociaux et site internet.

Focus sur les rencontres avec les jeunes

- Lycée professionnel Jean Moulin de Port-de-Bouc
- Maison locale de Fos-sur-Mer



« Si je veux travailler pour vous, je dois faire des études jusqu'à quel niveau ? »

« Est-ce que vous embauchez en CDI ou en CDD ? Est-ce que vous allez prendre des alternants ? »

> « Est-ce que le projet va réduire les émissions de polluants ? »

« Si il y avait des navettes personne ne serait au chômage à Fos, il n'y a pas de bus, pas de navette et je n'ai pas de voiture... »

Les enseignements de la concertation

Sur la démarche :

- La concertation a permis de faire connaître le projet, de l'expliquer au public, avec des échanges directs et constructifs.
- Elle a permis d'échanger sur un projet vecteur de changement d'image pour l'industrie locale, et a mis en évidence un relatif consensus sur la décarbonation de la ZIP de Fossur-Mer, la transition énergétique et la réindustrialisation.
- Elle a permis d'appréhender les effets cumulés des trois projets soumis à concertation sur la zone du Caban-Tonkin.
- Elle a contribué à renforcer le lien entre la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer et son territoire d'une part, et ses habitants, élus et associations d'autre part : présence d'une véritable culture de la participation sur le territoire.

Les enseignements de la concertation

Un projet attendu par le territoire et conforté par la concertation, qui met en lumière les points d'attention du public concernant les impacts sur l'environnement et le territoire.

Un intérêt prononcé du public pour :

- Les opportunités offertes par la production d'hydrogène pour décarboner le territoire fosséen.
- Les emplois générés par le projet et le développement de contrats en alternance.

Une forte attente du territoire concernant :

- L'amélioration des dessertes routières et le développement de solutions de transports alternatifs à la voiture pour les futurs salariés de la zone.
- La production et la publication des résultats
 des études en cours et à venir.



Les premiers engagements pris par H2V

- Anticiper et coconstruire le plan de mobilité de l'entreprise avec les salariés pour des solutions adaptées à leurs besoins et aux réalités du territoire
- Phasage du chantier et étude de l'utilisation du fluvio-maritime pendant les travaux afin de limiter l'impact routier du projet
- Compensation des hectares artificialisés dans l'enceinte du GPMM, en priorité dans la ceinture verte du GPMM
- Création et renforcement de partenariats avec les acteurs locaux de l'emploi



Elisabeth LIMAGNE RTE Méditerranée Responsable des raccordements Projets H2V – GravitHy– CARBON

Une adaptation indispensable du réseau électrique régional

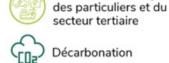




Une consommation régionale qui pourrait quasiment doubler d'ici 2030









H2



Réindustrialisation

Évolution des usages



Développement des Datacenters

Utilisation des capacités existantes

+700 à

1000 MW

- Optimisation et renforcement du réseau
- Développement du réseau

Les enseignements de la concertation pour RTE

Sur le raccordement du projet d'H2V Marseille Fos:

Les raccordements des phases 1 et 2 du projet d'H2V Marseille Fos, objet de la présente concertation, ont suscité des interrogations sur la capacité et le phasage.

Sur les besoins en électricité des projets H2V Marseille Fos et GravitHy :

- La **réunion commune** aux projets H2V Marseille Fos et GravitHy, dédiée aux besoins en électricité des deux projets, répondait à une **forte demande** des habitants et des acteurs du territoire.
- Des échanges approfondis sur les perspectives régionales en matière de transition énergétique et une documentation détaillée sur la nouvelle ligne électrique 400 kV sont attendus.



Focus nouvelle ligne électrique 400 kV :

- ✓ Un réseau régional de transport d'électricité à mettre à niveau pour faire face aux enjeux de transition énergétique et d'électrification des usages, à la fois pour les ménages et pour les industriels du territoire.
- ✓ Une attente de précisions sur l'intégration paysagère et sur les impacts environnementaux de la future ligne 400 kV a été exprimée lors de la concertation H2V Marseille Fos.
- ✓ Une concertation préalable avec le public est prévue début 2024 sur la base :
 - √ d'un dossier de concertation largement diffusé
 - √ de plusieurs réunions publiques
 - √ d'un site Internet dédié et de registres dans les 10 mairies concernées.



Planning concertation préalable de la nouvelle ligne électrique 400 kV

Une concertation préalable du public sera menée au titre du Code de l'Environnement pour les projets de lignes électriques de tension supérieure ou égale à 400 kV et d'une longueur supérieure à 10 km.

La concertation préalable commencera début 2024 selon le planning indicatif* ci-dessous.

Réunion Février 2024

Réunion publique 2 **Avril 2024**



publique 1

Ouverture de

la

concertation

Ateliers thématiques:









Enjeux économiques

Clôture de la concertation

Enjeux agricoles

Enjeux humains

Enjeux naturels

Concertation mobile dans les communes concernées par le projet

Plateforme internet participative



^{*} En cours de finalisation avec les services préfectoraux



François Guillermet Directeur du projet H2V Marseille Fos



La concertation continue jusqu'à l'enquête publique

La concertation continue jusqu'à l'enquête publique (1/2)

Les objectifs de la concertation continue :

- Continuer à informer sur le projet, notamment sur ses éventuelles évolutions ainsi que les études en cours et à venir
- Prolonger le dialogue initié lors de la concertation préalable avec l'ensemble des parties prenantes du territoire
- S'inscrire dans une démarche « d'aller vers » et ancrée dans le territoire
- Encourager la participation citoyenne la plus large possible

La concertation continue jusqu'à l'enquête publique (2/2)



Maintien et mise à jour du site internet jusqu'à l'enquête publique

- Communication aux collectivités et au public de toute évolution du projet ainsi que des résultats des nouvelles études
- Mises à jour communiquées aux personnes ayant transmis leur e-mail pendant la concertation



Rencontres avec le public sur les thématiques clés du projet

 En lien avec les instances existantes sur le territoire et possiblement en interaction avec le débat public ou la concertation CNDP d'ensemble à venir sur le territoire





Échanges avec la salle



QUATRIÈME PARTIE

La parole aux partenaires



Rémi Costantino Directeur Général Adjoint du Grand Port Maritime de Marseille - Fos



Jean-Pascal Gournès Vice-président de la Métropole AixMarseille Provence



Régis Passerieux Sous-Préfet de l'arrondissement d'Istres



CINQUIÈME PARTIE

Premiers enseignements des garants de la concertation



Vincent Delcroix



Merci de votre participation!